

Service Jeunesse

Procès-verbal de la séance plénière

Du 29 juin 2007

Présents : M. PIGNARD, Maire.

M. AMEUR, M. AULAS, Mlle BENSABER, Mlle BENZAKHROUFA, M. BETTAYEB, M. CANCELLIER, M. CHUARD, Mlle DEROUVROY, M. DOMAS-LIEUX, Mlle GUIRAA, M. HITTE, M. MOUSSAOUI, M. ROCHE, M. SARRAZIN, Mlle TAIN.

Excusées : Mlle GOMES, Mme CHAMBEFORT (adjointe au Maire).

Absents : Mlle AKNOUCHE, Mlle BENDERMEI, Mlle JIMBERT, Mlle LALOUI, Mlle MAAMAR, M. OUMARI,

Assistaient à la séance : Mme JACQ-MAURENS, M. PICARD (adjoints au Maire), Mme BENLIAN, M. GUENICHON, M. RONZIERE (conseillers municipaux).

Secrétaire de séance : M. Romain SARRAZIN.

OUVERTURE DE LA SEANCE PAR MME JACQ-MAURENS

Mme JACQ-MAURENS, adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse et à l'Insertion ouvre la séance par un discours de bienvenue.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PLENIERE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DU 9 JUIN 2006

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal des Jeunes du 9 juin 2006 est adopté à l'unanimité.

2. COMMISSION JEUNESSE – ENVIRONNEMENT : SPORT EN CALADE

M. SARRAZIN rappelle que le 10 juin 2006 a eu lieu une grande manifestation sportive, gratuite, à Villefranche. Cette journée, organisée par l'Office des Sports de Villefranche, en

collaboration avec la Municipalité, avec la participation des associations sportives et du CMJ a montré aux caladois la diversité des sports proposés. 26 disciplines étaient présentes, dans le but de faire découvrir ou redécouvrir différentes activités sportives.

M. SARRAZIN explique que le rôle du CMJ a été de promouvoir l'animation de cette journée auprès des jeunes caladois, et plus spécifiquement au sein des collèges (distribution de tracts, confection d'affiches). Il ajoute qu'un des objectifs du CMJ était également de se faire connaître et de présenter au public les différents projets sur lesquels les jeunes travaillaient, grâce à l'installation d'un stand d'information sur place.

M. SARRAZIN termine en disant que le bilan des membres de la commission jeunesse – environnement souligne que les gens se sont déplacés ; qu'il y avait du monde malgré des lieux géographiques différents. Les jeunes caladois se sont également déplacés.

Concernant le stand du CMJ, le constat est qu'il n'a pas retenu l'intérêt attendu, soit parce qu'il n'est pas nécessaire d'en installer un, vu que ce n'était pas l'objectif de la journée, soit qu'il faudrait mettre en place un pôle animation sportive avec château gonflable, courses en sacs...

Pour conclure, M. SARRAZIN avance que bien qu'il n'y ait pas eu de bilan établi avec l'Office des Sports, les membres de la commission ont beaucoup apprécié la mise en place de ce grand projet avec des partenaires multiples.

M. le Maire demande pourquoi seulement 26 disciplines étaient présentes alors que le nombre d'associations sportives est en augmentation sur Villefranche. M. SARRAZIN explique que seules 26 d'entre elles ont souhaité s'impliquer.

3. COMMISSION JEUNESSE – ENVIRONNEMENT : SOIRÉE DE FIN DE MANDAT

Pour clore officiellement le mandat, M. ROCHE annonce le souhait des jeunes élus de reconduire la soirée de fin de mandat le samedi 30 juin 2007 à l'Atelier. Cette soirée s'adresse à tous les élèves de 3^{ème} des collèges de la Communauté d'Agglomération de Villefranche, c'est à dire tous les établissements partenaires du CMJ. Les membres de la commission ont choisi cette date car les épreuves du brevet sont terminées.

M. ROCHE précise que la soirée débutera à 20 h 30 et se terminera à 2 h du matin. Le prix d'entrée est fixé à 4 € par personne. Les boissons (sans alcool) sont à 50 centimes le verre. Six agents de la société RGIP assureront la sécurité à l'intérieur et du personnel municipal sera également présent.

Chaque jeune devra présenter une autorisation parentale dûment signée par ses parents. Toute sortie sera définitive.

Les jeunes élus souhaitent que les recettes de la soirée soient reversées aux jeunes de Kalarach pour les aider à mettre en place un projet lié aux loisirs. Ils aimeraient que cette somme soit remise officiellement par le biais de l'association France-Moldavie le mercredi 4 juillet 2007 au service jeunesse.

M. Le Maire les félicite pour cette initiative.

M. GUENICHON explique qu'il connaît bien la Moldavie, tout comme Mlle COTTIN, ici présente.

Mme JACQ-MAURENS espère qu'il y aura plus de jeunes cette année qu'il y a deux ans sachant que ce sont les jeunes élus eux-mêmes qui ont fait la promotion de la soirée dans les collèges cette année.

M. Le Maire conclut le sujet en leur souhaitant une bonne soirée.

4. COMMISSION SPORT ET LOISIRS : MISE EN SERVICE DE L'AIRE DE JEUX AU STADE ARMAND CHOUFFET

Mlle BENSABER rappelle que lors de la dernière séance plénière, les membres de la commission avaient fait part de leur souhait de réhabiliter l'aire de jeux attenante au stade Armand Chouffet. Avec l'aide des services techniques de la Ville, les jeunes élus ont fait des propositions concernant aussi bien le choix des jeux que l'aménagement du site.

Mlle BENSABER annonce que l'aire de jeux est ouverte au public depuis décembre 2006 et que c'est avec un grand plaisir que le CMJ observe son importante fréquentation au quotidien.

M. le Maire rapporte que les gens auraient aimé que l'aire de jeux soit plus grande.

Mme JACQ-MAURENS explique que d'un côté se situe l'accès pour le club de football et que de l'autre il y a l'espace pétanque et qu'il est donc difficile d'étendre l'aire de jeux.

Mme JACQ-MAURENS souligne la collaboration qui s'est établie entre les jeunes et les services techniques de la Ville et remercie les agents municipaux qui se sont impliqués.

M. PICARD explique le travail réalisé en prenant en compte des paramètres tels que l'échéancier, la réflexion et la réhabilitation du toboggan, en insistant sur la nécessité de passer par beaucoup d'étapes pour arriver à cette réalisation.

M. le Maire demande aux jeunes s'ils connaissent le coût que représente ce projet. Mlle BENSABER répond par l'affirmative en spécifiant que le coût total du projet s'élève à 60 000 euros répartis en 30 000 € pour l'aménagement et 30 000 € pour la réhabilitation.

5. COMMISSION SPORT ET LOISIRS : PATINOIRE MOBILE

Mlle GUIRAA annonce que lors de la séance plénière du 9 juin 2006, les membres de la commission avaient émis le souhait d'animer la place des Arts en y implantant une patinoire mobile pour la fin d'année.

Après divers contacts avec des villes moyennes qui ont déjà mis en place ce type d'animation, les jeunes élus ont transmis les différentes informations et devis à M. PICARD (adjoint au Maire, délégué à l'Urbanisme) et aux services techniques. Ils ont ensuite réfléchi à des horaires d'ouverture et de fonctionnement en s'inspirant de l'exemple de Mâcon où la patinoire est gérée par MacVille (l'union des commerçants). Mlle GUIRAA informe l'assemblée qu'ils sont heureux de constater qu'un appel d'offres a eu lieu et que les horaires de fonctionnement et d'animation correspondent à leur demande.

La mise en place de la patinoire devrait être programmée du 8 décembre 2007 au 6 janvier 2008.

M. le Maire déclare que c'est un beau projet et demande aux jeunes des précisions concernant le fonctionnement.

Mlle GUIRAA précise que l'accès à la patinoire sera payant et comprendra la location des patins. La patinoire fonctionnera du lundi au vendredi de 12 h à 20 h, les samedis et dimanches de 10 h à 20 h et qu'il y aura des nocturnes les vendredis, samedis et pour la fête du 8 décembre de 20h30 à 22 h. Mlle GUIRAA spécifie que pour les vacances scolaires, les horaires seront identiques avec une séance supplémentaire de 10 h à 11 h 30 et que des tranches horaires seront réservées aux centres de loisirs.

M. le Maire conclut que, bien que les membres de CMJ ne soient plus élus, il fera en sorte qu'ils soient tous conviés à l'inauguration.

6. COMMISSION SOLIDARITE - SANTE : INSTALLATION DE PARKINGS À VÉLOS EN CENTRE-VILLE

M. DOMAS-LIEUX déclare que les membres de sa commission ont réfléchi à la création de parkings à vélos en centre-ville. Ils sont partis du constat selon lequel les caladois sont incités à se déplacer différemment compte tenu des difficultés de plus en plus grandissantes de circulation et de stationnement.

Pour répondre à ce constat, ils ont pris pour objectif de développer l'utilisation du vélo en ville et de permettre aux utilisateurs de garer leurs "deux roues" sans risque de vol ou de dégradation.

Ils ont fait part de leur réflexion aux services techniques qui précisent, que dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains, un projet engagé par la Communauté d'Agglomération de Villefranche (CAVIL) devrait, entre autre, prévoir la réalisation d'emplacements sécurisés pour le stationnement des vélos.

Mme CHARLE, directrice adjointe des services techniques, les informe que des emplacements "vélos" sont prévus ponctuellement dans le cadre de l'aménagement des espaces publics du centre-ville.

Par manque de temps, leur mandat arrivant à terme, M. DOMAS-LIEUX précise qu'ils n'ont pu finaliser leur réflexion. Ils avaient également pensé à un projet d'une journée autour du déplacement doux (rollers, vélos, trottinettes, les fauteuils,...).

M. DOMAS-LIEUX espère que cette idée sera reprise par le prochain CMJ.

M. Le Maire déclare qu'un mandat de deux ans c'est très court et que l'essentiel est que leur demande soit remontée.

M. PICARD annonce que lors de la dernière réunion avec la CAVIL, le souhait émis était que des représentants du CMJ fassent partie de cette commission d'agglomération sur l'organisation de la journée "2 roues". M. PICARD précise également que des parkings à vélos seront installés à divers endroits de la ville tels que la gare, l'Atelier et la place des arts.

Mme JACQ-MAURENS précise que l'accent est mis en faveur des accès aux établissements scolaires et que notamment une bande cyclable a été réalisée rue du collège (collège Jean Moulin).

7. COMMISSION SOLIDARITE – SANTE : HANDIBLEUE

Mlle BENZAKHROUFA annonce que la commission a souhaité reconduire l'après-midi de sensibilisation au handicap physique, mis en place par le précédent CMJ, en y incluant deux nouvelles associations (Handi Cap Evasion et M. et Mme PEY qui interviennent dans les établissements de Notre Dame et Mongré en tant que professeurs de langues des signes). La commission a aussi proposé à la médiathèque de s'impliquer dans ce projet.

De plus, cette année, la foulée bleue, marche intergénérationnelle, se voulait accessible aux personnes handicapées; c'est pourquoi, il a été décidé d'organiser ces deux moments sur une seule journée : le matin, la foulée bleue, organisée par l'ACARPA, a eu lieu au centre de loisirs de Pommiers et l'après-midi, Handiville s'est déroulée place des Marais.

Les membres de l'ACARPA et les jeunes élus ont réfléchi à une communication commune avec l'aide de M. PRE. Des passerelles ont également été installées pour créer du lien entre les deux événements : tee-shirts communs pour les organisateurs, animation hip-hop du service jeunesse ainsi qu'animateur des Calades comme partenaire.

Mlle BENZAKHROUFA explique que la nouveauté a été, entre autre, d'associer les Calades à Handiville. L'association a diffusé l'information via leurs adhérents et a mis en place des menus en braille dans les trois restaurants adhérents.

Par rapport à la précédente animation, la manifestation de cette année a eu beaucoup de passage. La curiosité et le dynamisme étaient au rendez-vous.

Les jeunes de la commission solidarité - santé souhaitent que cette action perdure.

Mme JACQ-MAURENS annonce la présence de certains élus sur la manifestation et stipule que les contacts ont été plus nombreux qu'il y a deux ans.

M. Le Maire souhaite qu'un agent municipal soit formé au langage des signes à la mairie.

Mme JACQ-MAURENS explique que la demande avait déjà été formulée par le précédent mandat.

8. COMMISSION SOLIDARITE – SANTE : RÉAMÉNAGEMENT DES TROTTOIRS

Melle BENZAKHROUFA explique que le précédent mandat avait souhaité le réaménagement de certains trottoirs facilitant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ainsi que les poussettes pour enfants. Des abaissements de bords de trottoirs ont été rectifiés et la commission est heureuse de voir que les réaménagements se poursuivent, à savoir :

- entre l'école Jean Macé et son annexe.
- le passage entre la nouvelle poste et la rue de la Paix et entre la rue de la Paix et le marché couvert.

M. Le Maire félicite Mlle BENZAKHROUFA pour ces deux rapports et explique qu'il y a encore des aménagements de trottoirs en attente.

9. COMMISSION SOLIDARITE – SANTE : INSTALLATION DE TOILETTES PUBLIQUES

Mlle DEROUVROY dit que lors de la dernière séance plénière du 9 juin 2006, la commission avait demandé d'installer des sanisettes pour personnes à mobilité réduite car, à l'époque, il n'en existait qu'une, située à l'angle de la rue Charles Germain et de la rue Nationale.

Depuis, deux autres ont été mises en place : place de la Libération (au Promenoir) et place des Marais.

Les membres de la commission se félicitent de savoir que ce sont des toilettes autonettoyantes et gratuites.

Le coût des deux WC s'élève à 140 000 €.

Il est également prévu d'installer deux toilettes en bord de Saône (130 000 €), un au Parc Vermorel (65 000 €) et que d'ici fin juillet, une sanisette sera implantée dans l'un des kiosques de la Place des Arts.

M. Le Maire apprécie le fait que les jeunes aient bien pris en compte le coût des toilettes, sachant qu'à Villefranche, la ville essaiera de faire des toilettes propres et gratuites.

Mme JACQ-MAURENS précise que les associations pour personnes handicapées ont été très sensibles à tout ce que le CMJ a mis en place pour les handicapés et espère que cela continuera avec les prochains jeunes élus.

10. COMMISSION ART ET CULTURE : MARCHÉ DE NOËL

M. CHUARD explique que la commission art et culture a réfléchi et souhaité la mise en place d'un marché de Noël pour la fin d'année 2007. Il ouvrira donc ses portes du 1^{er} au 24 décembre 2007, de 9 h à 20 h, avec en plus des nocturnes jusqu'à 22 h les vendredis, samedis et le 8 décembre (comme pour la patinoire). Ce marché, précise M. CHUARD sera composé de 15 chalets de bois traditionnels qui permettront aux caladois de découvrir des produits originaux et rares, ainsi que des spécialités artisanales et culinaires d'autres régions.

M. CHUARD conclut en expliquant que le coût global de l'animation de fin d'année, animation clef en main comprenant la patinoire, le marché de Noël et le carrousel s'élève à 200 000 €.

M. Le Maire demande si la ville sera locataire ou propriétaire des chalets. M. CHUARD répond que la ville sera locataire car l'achat de chalets est excessivement onéreux.

11. COMMISSION ART ET CULTURE : DON DE JEUX EXTERIEURS POUR KALARACH

M. BETTAYEB explique que la commission souhaite faire parvenir des jeux pour enfants à la ville de Kalarach. Après s'être rapproché de M. LAMY (responsable des espaces verts), il apparaît que la ville de Villefranche disposerait de trois anciens jeux à ressorts encore en état, mais réformés car ne répondant plus aux normes françaises actuelles.

Les jeunes souhaitent donc offrir ces jeux à la ville de Kalarach qui a des moyens très limités quant à l'installation d'aires de jeux. M. BETTAYEB précise que ces trois jeux sont actuellement stockés au centre technique et font 83 kg hors emballage pour 1,6 m³, avant de demander à M. le Maire l'autorisation de les expédier en Moldavie.

M. le Maire donne son accord.

M. GUENICHON annonce qu'il trouvera un moyen pour les emmener en Moldavie sachant que des camions partent régulièrement là-bas.

12. COMMISSION ART ET CULTURE : CORRESPONDANCE ENTRE JEUNES MOLDAVES ET CALADOIS

Suite à différentes rencontres avec Mlle COTTIN, Mlle TAIN explique que les membres de la commission ont appris que de jeunes moldaves du district de Kalarach souhaitaient correspondre avec des jeunes français. Le souhait de la commission était d'organiser un échange de correspondances entre les deux villes jumelées par l'intermédiaire des collègues. Mais malheureusement, cela n'a pas pu aboutir.

Les jeunes élus émettent le désir de voir le projet finalisé par les jeunes du prochain mandat.

En attendant, Mlle TAIN stipule que les membres de la commission ont répondu à tous ces jeunes individuellement en leur expliquant ce qu'est un CMJ et ce que font les jeunes élus.

Dans l'hypothèse où ce projet ne serait pas repris, Mlle TAIN avance que Mlle COTTIN propose son aide en permettant aux membres de la commission de s'impliquer au sein de l'association France-Moldavie pour mener le projet à terme.

Mme JACQ-MAURENS explique que le relais souhaité avec les collègues n'a pu aboutir par manque de temps.

M. le Maire annonce que la correspondance peut être faite de façon individuelle et que les moldaves apprennent le français dès la classe de 5^{ème}. Par contre, il dit que ces derniers n'ont certainement pas d'argent pour acheter des timbres et qu'il faudrait voir pour utiliser le nouvel espace informatique de la médiathèque de Kalarach afin de correspondre par mail.

13. COMMISSION ART ET CULTURE : VOYAGE A KALARACH

Mlle TAIN informe l'assemblée que depuis le début de leur mandat, les jeunes ont été sensibilisés au jumelage existant entre Villefranche et Kalarach. Ils ont eu envie de proposer un projet d'aide en direction des loisirs des jeunes moldaves.

Suite à diverses réunions avec Mme TOINON (adjoite à la culture) et Mlle COTTIN, dans le but de mieux cerner les difficultés rencontrées là-bas, leur motivation a été renforcée. Après avoir rencontré la délégation des sourds et muets de l'école du district de Kalarach venus à Villefranche, l'envie de se rendre sur place afin de vivre des moments forts avec la jeunesse moldave et de pouvoir réfléchir à un projet concret et ciblé était une priorité pour les membres de la commission.

Mlle TAIN annonce qu'à ce jour, les avis des membres de la commission ont évolué et le voyage tant attendu n'est plus d'actualité.

M. le Maire avance que si les jeunes élus sont capables d'établir une correspondance avec les jeunes moldaves, alors le voyage sera nécessaire.

Mme JACQ-MAURENS explique que les jeunes élus ont appris qu'il y avait des projets qui n'aboutissent pas forcément et que des désaccords peuvent apparaître au sein d'une même commission.

M. GUENICHON annonce que les jeunes ont été confrontés à des problèmes de temps et d'argent et que le voyage en avion est moins onéreux qu'en car. Il termine en soulignant que le sujet n'a apparemment pas été assez étudié et qu'une réflexion supplémentaire sera nécessaire pour entamer une réelle relation avec les jeunes moldaves.

14. DEPLACEMENT A PARIS : VISITE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE ET DU CONSEIL D'ETAT

M. HITTE explique le déroulement de la journée.

Mme JACQ-MAURENS met l'accent sur l'intérêt pour les membres du CMJ de se rendre à Paris et qu'au-delà de la visite des différentes institutions, certains jeunes n'avaient jamais vu la capitale.

15. VISITE DES FOUILLES ARCHEOLOGIQUES ET DE L'HYPER CENTRE DE VILLEFRANCHE

Mlle BENSABER explique que le mercredi 11 octobre 2006 a été proposé au CMJ une visite insolite de la ville ; à savoir le chantier des fouilles archéologiques et le centre ville historique.

La visite des fouilles a été conduite par l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques). Mlle BENSABER informe qu'ils ont pu se rendre directement sur le chantier où les archéologues travaillaient aussi bien grossièrement avec des engins de chantier qu'avec une grande minutie à l'aide de pinceaux.

Mlle BENSABER précise que la visite s'est enchaînée avec celles des cours intérieures de la rue Nationale organisée par l'Office de Tourisme.

M. le Maire dit qu'aujourd'hui, il y a une loi qui oblige à entreprendre des fouilles (depuis 25 ans environ), avant de construire sur un site, c'est ce qu'on appelle l'archéologie préventive.

Mme JACQ-MAURENS met en avant que l'objectif de cette journée culturelle était de faire découvrir ou redécouvrir la ville aux jeunes.

16. PARTICIPATION A DIFFÉRENTS ÉVÈNEMENTS LOCAUX ET REGIONAUX

Mlle GUIRAA explique que le 24 janvier 2007, au foyer l'Accueil a eu lieu le 1^{er} Forum citoyen de Villefranche, pour des jeunes de 6 à 14 ans. Le thème tournait autour de l'identité des jeunes. Plusieurs jeunes ont fait savoir qu'ils appartenaient d'abord à un quartier avant d'appartenir à la ville. Les jeunes n'ont pas envie de se mélanger d'un quartier à un autre.

Le ressenti des jeunes élus sur ce forum est assez critique car la tranche d'âge n'était pas en adéquation avec le sujet. Ils avaient le sentiment d'être dans une cour de récréation. L'endroit n'était pas le plus approprié et ils pensent que l'auditorium ferait de ce débat un moment plus solennel. Il faudrait également inviter des personnalités locales référentes au thème abordé.

Mme JACQ-MAURENS explique que le préfet de l'égalité des chances a souhaité que le forum des jeunes citoyens de Lyon soit délocalisé. Mme JACQ-MAURENS ajoute que la ville de Villefranche a été la première à organiser ce forum qui a lieu une fois par mois et est à l'initiative du Guide du Moutard.

Mme JACQ-MAURENS continue en disant que la tranche d'âge était trop large au vu de la thématique qui, elle, devait être spécifique à la ville.

Mlle GUIRAA continue en précisant que le mercredi 7 mars 2007, ils se sont rendus à Lyon pour participer aux Assises de la Presse Ecrite et de la Jeunesse à la Cité Internationale. 1900 personnes étaient mobilisées autour de débats et de rencontres concernant la place des médias et des jeunes dans notre société. De nombreuses personnalités de la presse écrite ont animé ces échanges, les jeunes élus ont participé aux débats suivants : Qu'est ce qu'être citoyen en France ? Les médias donnent-ils une image juste de la banlieue ? Pourquoi les jeunes doivent-ils voter aux élections présidentielles ?

Mlle GUIRAA dit que cela leur a permis d'entendre différents points de vue sur des sujets importants à leurs yeux et de se rendre compte du pouvoir et de la complexité que jouent les médias dans la société.

17. QUESTIONS DIVERSES

Mlle GUIRAA demande à M. le Maire la possibilité pour le CMJ actuel d'aider les prochains jeunes élus dans l'organisation de certaines rencontres sachant que comme ils ne seront plus élus, ils n'interviendront pas dans les commissions.

M. le Maire acquiesce en disant qu'il n'y voit pas d'inconvénients.

M. HITTE s'enquiert de savoir s'il y aura des réunions cet été et souhaite connaître la date effective de la fin de leur mandat.

M. le Maire répond qu'il n'y a plus de séance plénière mais qu'ils sont élus jusqu'aux prochaines élections.

Mlle BENZAKHROUFA demande la possibilité de participer à un autre CMJ.

M. le Maire explique qu'il n'est pas possible de renouveler son mandat. Il constate que les jeunes présents se sont bien investis et qu'il est important de trouver une structure telle qu'un conseil consultatif par exemple afin de leur donner la possibilité de poursuivre leur engagement.

Mlle BENZAKHROUFA propose la création d'un CMJ pour les élèves de seconde et première.

Mlle GUIRAA renchérit en exposant que la première année (4^{ème}) est une année de découverte et d'adaptation et donc que la deuxième année est trop courte. Elle souhaiterait pouvoir prolonger le mandat d'une année.

Mme JACQ-MAURENS propose aux jeunes élus d'établir un bilan personnel de leur mandat.

M. le Maire souhaite qu'une rencontre d'une heure soit organisée de façon informelle fin septembre avec les jeunes pour parler de la suite et de l'avenir du CMJ.

Mme JACQ-MAURENS propose à M. le Maire de remettre les AFPS aux jeunes diplômés et lève la séance.

Vu, le Secrétaire

Vu, Le Maire,

R. SARRAZIN

J.J. PIGNARD